



2023

21 JUIN

## SÉCURISER LE FINANCEMENT DE L'APPRENTISSAGE : CONVENTION DE FORMATION, CRITÈRES DE PRISE EN CHARGE, FACTURATION ET PAIEMENT

Les questions générées par le système de financement de l'apprentissage sont nombreuses. Le prix de vente doit-il converger avec le niveau de prise en charge ? Quid des clauses de dédommagement dans la convention de formation ? Et les frais annexes ? Quels liens avec les CGV ? Quel niveau de prise en charge appliquer ? En pratique, que peut facturer un CFA au tiers payant (Opco, CNFPT, ANFH) ? Au cocontractant ? Selon quelles modalités ? Pour vous permettre de sécuriser votre modèle économique, Centre Inffo vous propose une formation 100 % dédiée à cette problématique.

### OBJECTIFS DE FORMATION

- > Définir les clauses financières dans le cadre de la convention de formation
- > S'approprier les critères de prise en charge financière de l'apprentissage, les cas de majorations, les modalités de facturation et les échéanciers de paiement
- > Sécuriser sa relation avec l'organisme tiers payant (Opco, CNFPT ou ANFH) et l'acheteur (employeur de l'apprenti)

### PROGRAMME

#### INSÉRER DES CLAUSES FINANCIÈRES DANS LE CADRE D'UNE CONVENTION DE FORMATION

- > Différence entre prix de vente, prix de revient et niveau de prise en charge
- > Clauses relatives au règlement du restant à charge (dont frais annexes)
- > Clauses de dédommagement en cas de modification ou de rupture anticipée de la convention
- > Articulation de la convention de formation avec les conditions générales de vente

#### APPLIQUER LE BON NIVEAU DE PRISE EN CHARGE DU DIPLÔME OU TITRE PRÉPARÉ

- > Fixation du niveau de prise en charge : rôles de la CPNE, de France compétences et de l'État
- > Évolution du niveau de prise en charge : périodicité, impact sur les engagements contractuels...
- > Application de la bonne convention collective nationale (CCN) et cas des employeurs sans CCN

#### SÉCURISER SA RELATION AVEC L'ORGANISME TIERS PAYANT ET L'ACHETEUR

- > Modalités de facturation dans la relation avec l'Opco, le CNFPT ou l'ANFH et éventuellement avec l'employeur de l'apprenti
- > Modalités de paiement par l'Opco, le CNFPT ou l'ANFH : décaissement, échéancier et modalités de versement, minoration, majoration, fait générateur des versements...
- > Périmètre de contrôle de service fait et pièces justificatives

#### Complétez votre formation en suivant :

- > Sécuriser le contrat d'apprentissage : conclusion, rémunération, durée, ruptures, aides financières...
- > Développer une stratégie de mobilité européenne et internationale pour votre CFA
- > Se préparer à la remontée de la comptabilité analytique des CFA

7 heures sur 1 jour de 9 h à 17 h

875 € HT (TVA 20 %) 1 050 € TTC  
Pauses-café et déjeuner compris

Centre Inffo, Saint-Denis-La Plaine

De 3 à 12 personnes maximum

#### PUBLIC

Toute personne intervenant dans la contractualisation et la facturation d'une formation par apprentissage

#### PRÉREQUIS

Exercer dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle »

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

#### INTERVENANT

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, résultats des exercices, échanges questions-réponses...) et par un test d'évaluation des acquis en fin de formation. Evaluation complétée par le recueil en ligne des appréciations des participants à l'issue de la formation et par le bilan du formateur.

#### MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

Toute une équipe  
au service  
de votre métier

Inscrivez-vous dès à présent

**SE FORMER EN INTER**

Nadia Barr - Tél. : 01 55 93 91 83  
Courriel : [contact.formation@centre-inffo.fr](mailto:contact.formation@centre-inffo.fr)

**SE FORMER EN INTRA OU SUR-MESURE  
ANALYSE DE VOS BESOINS ET DEVIS**

Nathalie Billard - Tél. : 01 55 93 91 80 / 06 77 18 96 20  
Mirjana Maravic - Tél. : 01 55 93 91 90 / 06 14 04 24 54  
Courriel : [contact.commercial@centre-inffo.fr](mailto:contact.commercial@centre-inffo.fr)

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Toutes les informations demandées sont indispensables à la prise en compte de votre commande.

## JE SOUHAITE M'INSCRIRE À LA SESSION DE FORMATION EN PRESENTIEL

Intitulé : **SÉCURISER LE FINANCEMENT DE L'APPRENTISSAGE : CONVENTION DE FORMATION, CRITÈRES DE PRISE EN CHARGE, FACTURATION ET PAIEMENT**  
Date : **21 juin 2023** Tarif : **875 € HT (TVA 20 %) 1 050 € TTC** CODE FORMATION : FOR000195

### PARTICIPANT

Nom ..... Prénom.....  
Fonction..... Service.....  
Raison sociale et adresse de l'établissement .....  
.....  
Tél. .... Courriel .....

### CORRESPONDANT FORMATION

Nom ..... Prénom.....  
Fonction..... Service.....  
Raison sociale et adresse de l'établissement .....  
.....  
Tél. .... Courriel .....

N° SIRET /\_/\_/ /\_/\_/ /\_/\_/ /\_/\_/ /\_/\_/ /\_/\_/ /\_/\_/ / Code APE/NAF /\_/\_/ /\_/\_/ /\_/\_/ / N° client: /\_/\_/ /\_/\_/ /\_/\_/ / Effectif: /\_/\_/

### FACTURATION

Accord de prise en charge d'un Opco<sup>(1)</sup>  Nom de l'Opco ..... Montant de la prise en charge ..... € TTC  
Établissement à facturer (si différent du participant) ou Opco .....  
Adresse .....  
.....  
Contact référent .....  
Tél. .... Courriel .....

Ces données personnelles sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts pour lesquels Centre Inffo peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

Le bulletin doit être accompagné soit d'un règlement à l'ordre de Centre Inffo, soit d'un bon de commande de votre structure.

(1) En cas de subrogation, le client doit faire parvenir à Centre Inffo le dossier de prise en charge de son organisme financeur avant le début de la formation.  
A défaut, Centre Inffo facturera directement le client qui se fera rembourser par son organisme financeur (Opco).

**Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo :**

- Par chèque bancaire  Par chèque postal

**ou je règle par virement, en précisant le titre et la date de la formation :**

- Virement postal : IBAN de la Banque Postale  
FR6020041010123053290J03356 / BIC : PSSTFRPPSCE
- Virement bancaire : IBAN du Crédit du Nord  
FR7630076021371038750020024 / BIC : NORDFRPP

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations orales et les accepter sans réserve.

Lu et approuvé

Date .....

Cachet et signature

**Vous pouvez également vous inscrire directement sur notre boutique en ligne <https://boutique.centre-inffo.fr>**